

Formation souhaitée :

Référence, intitulé et module(s) :

Session : Lieu :

En cas d'impossibilité de prise en compte de votre demande (faute de place), souhaitez-vous que SAFE RAIL reprenne contact avec vous pour une session suivante ? : (1)

Oui Non

Merci de compléter lisiblement ce bulletin d'inscription ainsi que la fiche client.

Dès réception, nous vous ferons parvenir, sous huitaine, la confirmation d'inscription, le programme détaillé et l'accès à notre site de formation ainsi que les hôtels à proximité.

Si vous souhaitez des informations sur une ou plusieurs formations (inter ou intra entreprise), veuillez nous contacter aux coordonnées indiquées en bas de la seconde page.

Participant :

Mme / Mlle / M. (2) – Prénom :

Nom

Tél :

Fax :

Courriel :

Poste/Fonction :

Service :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Expérience dans le domaine de la formation demandée :

Entreprise :

Raison sociale :

Adresse :

.....

Code postal Ville :

Responsable hiérarchique : Effectif de la société :

Facturation :La facture est à adresser (1) : au stagiaire à l'entreprise autre

Si le destinataire n'est pas le stagiaire, préciser :

Raison sociale :

Adresse :

Prénom et nom du responsable du suivi administratif et financier :

Téléphone : Fax :

Courriel :

Tarif de la session : € HT

Voir Fiche Client Page 2

(1) : Cocher la case correspondante

(2) : Rayer les mentions inutiles

Renseignements **obligatoires** à fournir par le client

Raison sociale : Adresse : BP : Code postal / ville : Fax : Pays :	
Code APE / Activité principale N° SIRET	
N° TVA intracom (ou VAT number pour les clients européens)	

Si l'adresse de facturation est différente de l'adresse du siège social

Raison sociale : Adresse de facturation : BP : Code postal / ville : Tél : Fax : Pays :	
---	--

Renseignements complémentaires

Personne à contacter pour la facturation : Fonction : Tél : Fax : E-mail :	
Nombre ex. facture :	

Le **responsable du participant** reconnaît avoir pris connaissance et accepté les Clauses spécifiques aux ventes de formation, (Ce sont les conditions générales de vente) spécifiée en page3. Ce formulaire complété vaut pour Bon de commande.

Fait à
Signature du participant

le
Signature du responsable
Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Cachet de l'entreprise

Merci de retourner ce formulaire renseigné par courrier, fax ou courriel à :
☒ Safe Rail Formation, 21 Boulevard Stalingrad- 44000 Nantes – France
Tél : +33 (0) 2 51 70 27 24 Fax : +33 (0) 2 28 01 69 18
Courriel : formation@safe-rail.com
448 980 649 00033 RCS Nantes – Code APE : 7112B

Conditions générales de vente formation inter-entreprise dispensée par SAFE RAIL

ARTICLE 1

Inscription des stagiaires

L'inscription (du) ou des stagiaire(s) sera prise en compte dès réception, 15 jours minimum avant le démarrage de la formation, du bulletin d'inscription complété et signé par l'entreprise. Ce bulletin d'inscription vaut acte d'engagement. Dès réception du bulletin, l'entreprise recevra une confirmation d'inscription.

Convocation des stagiaires :

La convocation sera adressée 10 jours avant l'ouverture de la session au responsable de formation de l'entreprise, pour transmission au stagiaire.

L'entreprise signataire du bulletin d'inscription déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions de réalisation de la formation telles que figurant dans la fiche produit Formation ou programme associé à la convention de formation.

Fourniture durant la formation :

Safe Rail fournit une formation adaptée à vos besoins et délivrée par des experts avec des supports pédagogiques correspondants (supports de cours).

ARTICLE 2

Tarifs

Le tarif des formations inter-entreprises comprend les frais de repas du midi et les pauses café.

Tous les prix fixés pour l'année en cours sont nets.

ARTICLE 3

Modalités de règlement

A l'issue de la formation, Safe Rail adressera à l'entreprise une facture valant convention de formation simplifiée.

30% d'acompte devront être versés à l'inscription du stagiaire.

Le solde devra être effectué 30 jours après la fin de la session.

En cas de règlement par un organisme financeur, l'entreprise s'engage à fournir l'accord de prise en charge au plus tard le premier jour de formation. Dans le cas contraire, l'entreprise sera facturée selon les conditions mentionnées précédemment en lieu et place de l'organisme financeur. En cas d'absence, les jours non pris en charge par l'organisme financeur seront facturés à l'entreprise.

ARTICLE 4

Débit ou abandon

En cas de débit par l'entreprise, à moins de 10 jours avant le début de la formation, Safe Rail se réserve la possibilité de facturer une indemnité forfaitaire de 20% du prix de la formation. En cas d'abandon d'un ou plusieurs stagiaires en cours de formation, celle-ci sera facturée à l'entreprise dans sa totalité.

ARTICLE 5

Reports ou annulations

Safe Rail se réserve le droit d'annuler ou de reporter les formations décrites dans le présent document.

En cas de report ou annulation, l'entreprise sera avisée par courrier, au plus tard 8 jours avant la date de début de formation.

ARTICLE 6

Différends éventuels

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le Tribunal de Nantes sera le seul compétent pour régler le litige.